

**CHARGÉE OU CHARGÉ DE PROJETS  
EN TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET  
DE MAINTIEN D'ACTIFS IMMOBILIERS****LA FONCTION :**

À titre de gestionnaire cadre, vous assurerez la planification et la mise en œuvre de projets de remplacement, de restauration, de réfection et d'entretien de bâtiments inscrits au plan de gestion du parc immobilier municipal. En plus de collaborer à l'évaluation de l'état de ceux-ci, vous participerez à l'élaboration du plan quinquennal d'interventions, vous coordonnerez la réalisation d'études de faisabilité pour divers travaux et superviserez des audits sur les bâtiments. Vous serez responsable de la préparation des estimations requises pour les demandes budgétaires ainsi que des plans et devis pour les appels d'offres effectués à l'interne ou par des professionnels externes. Vous dirigerez la réalisation des travaux, les réunions de chantiers, vous veillerez aux respects des obligations contractuelles et vous administrez les enveloppes budgétaires de projets. Vous superviserez un ou plusieurs techniciens en bâtiment de même que des entrepreneurs généraux ou des sous-traitants dans le cadre des activités ou des projets sous votre responsabilité.

**PROFIL RECHERCHÉ :**

Vous comptez au minimum dix (10) années d'expérience en construction de bâtiments dont un minimum de cinq (5) années à titre de chargé de projets. Vous possédez une expertise reconnue dans les domaines des travaux de construction ou de rénovation de bâtiments institutionnels et de leurs composantes. Autonome et démontrant un excellent leadership, vous faites preuve d'habiletés dans la direction de projets, la coordination des travaux et des différents intervenants impliqués dans les projets, la gestion des sous-traitants et dans les relations avec la clientèle.

**LES CONDITIONS DE TRAVAIL :**

Le mandat est d'une durée approximative de 36 mois avec possibilité de prolongation en fonction des besoins. L'échelle de rémunération se situe entre 68 439 \$ et 95 665 \$, selon l'expérience, à laquelle s'ajoute une gamme complète d'avantages sociaux.

**POUR SOUMETTRE VOTRE CANDIDATURE :**

Visitez la section « Emplois » de notre portail d'ici le **3 janvier 2017**

Nous vous remercions de votre intérêt. Nous communiquerons seulement avec les personnes retenues. La Ville de Sherbrooke souscrit aux principes d'égalité en emploi et invite les femmes, les autochtones, les membres des minorités visibles, des minorités ethniques et les personnes handicapées à soumettre leur candidature. L'évaluation comparative des études émise par le ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion est exigée pour les diplômés obtenus hors du Québec.